



ASSOCIATION CLUB DE BADMINTON DE ROANNE
Siège social : Nauticum, rue Général Giraud, 42300 ROANNE

COMPTE-RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2025 LE
26/06/2025, 12 AVENUE DE PARIS, SALLE BONNEFILLE,
42300 ROANNE

Nombre de membres présents : 69

Nombre de membres représentés : 9

Le quorum de 42 membres étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport moral du président (vote)
- Prise de parole de Monsieur PASSOT, adjoint au sport de la ville de Roanne
- Rapport d'activité de Kévin FORESTIER
- Remise des plumes Pass'Bad
- Rapport financier (vote)
- Présentation des créneaux 2025/2026
- Les nouveaux statuts et règlement intérieur (vote)
- Tarifs de cotisation 2025/2026 (vote)
- Election des nouveaux membres du CA sur les places à pourvoir (vote)
- Prise de parole de Philippe SOLAGES, vice président du Comité 42 et élection des délégués CODEP 2025/2026 et leurs suppléants
- Questions diverses

La séance a débuté à 19h30.

Est désigné président de séance Cyrille CHANAL.

Est désignée secrétaire de séance Claire PEYRACHE.

Mode de scrutin pour l'ensemble des votes de l'assemblée générale : le vote à main levée a été accepté à l'unanimité.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Présenté par Cyrille CHANAL, président

La séance a débuté par la présentation de l'ordre du jour.

Le président a rappelé les valeurs que le conseil d'administration souhaite développer au sein du club : une place pour chacun, un esprit club et un club athénien.

Les statistiques du club ont été présentées :

- un public principalement composé de joueurs loisirs avec une forte tendance à changer d'activité au bout d'une ou deux saisons;
- en comparaison avec la saison précédente, le nombre total d'adhérents a légèrement augmenté, notamment chez les vétérans (+13%);
- un effectif de jeunes en augmentation;
- et un taux de renouvellement plus faible chez les jeunes (49%) que chez les séniors (58%) ou vétérans (61%).

Un retour a été fait sur les manifestations organisées sur cette saison :

- 4 tournois
- 1 TRJ - Trophée Régional Jeunes
- 1 CJL - Circuit Jeunes Loire
- Octobre Rose
- Téléthon

Félicitations à nos adhérents :

- Fabien DENIS pour sa certification de juge arbitre certifié
- Kenzo SAYSSET FOLZ pour son entrée en formation au Pôle Espoirs de Voiron
- Nathan BLEUSE pour la validation de sa préformation DEJEPS et de son diplôme de GEO
- Kévin FORESTIER pour avoir obtenu son diplôme d'Etat Supérieur de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (DESJEPS)
- Eliot COMBRONDE, Yohan RIVOAL et Amélie VOILLOT pour leur diplôme de GEO.

Présentation des quelques échecs de cette saison :

- Rappel de la dissolution de l'équipe 1 en début de saison
- Une mutation douloureuse
- Manque d'ouverture de l'équipe du CA à d'autres adhérents en début de saison - rappel de comment il s'est formé
- Finance du club : déficit. Cf : rapport financier

Franck BARRIER a été remercié pour son investissement en tant que bénévole ainsi que Claire PEYRACHE, secrétaire du CBR, pour son travail accompli et apprécié.

L'avenir du CBR a été évoqué - des espoirs et des doutes :

- place du bénévolat : peu de bénévoles, beaucoup de consommateurs
- le modèle associatif, un modèle en crise
- professionnalisation du sport, une nécessité
- le modèle économique du club, un tournant
- un horizon enthousiasmant : une salle spécifique - début d'un rapprochement entre le LNTT et CBR et leur fédération

Le rapport moral du président est approuvé par l'assemblée générale avec une majorité de 62 voix (4 voix contre, 12 abstentions).

PRISE DE PAROLE DE MONSIEUR PASSOT, ADJOINT AU SPORT DE LA VILLE DE ROANNE

Sujet abordés :

- Un audit des sports et équipements de la ville de Roanne est en cours.
- Des explications ont été apportées à propos de l'idée de rapprochement entre les clubs CBR (Badminton) et LNTT (Tennis de table).
- L'élu souligne la cohérence des éléments cités dans le rapport moral du président avec ce qu'attend la municipalité d'un club associatif à Roanne et que les associations Loi 1901 sont en danger faute de bénévoles et que la professionnalisation est indéniable !

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Présenté par Kévin FORESTIER, salarié du CBR

Les missions des deux salariés ainsi que leur diplôme obtenu ont été présentés (DESJEPS et PREFO DEJEPS). Remerciement de Kévin FORESTIER au club pour lui avoir permis de passer sa formation.

Le CBR a recruté 1 service civique sur la saison 2024/2025 (et peine à en recruter d'autres), ainsi qu'un stagiaire STAPS.

Un groupe d'étudiants de l'IUT de Roanne a mené un travail sur la communication du CBR dans le cadre de leur projet SPOT D'OR.

Il a été présenté le nombre d'adhérents de l'école de bad par catégorie, les créneaux dédiés, les actions jeunes mises en place, les stages, CJL, TRJ, Intercodep et circuit élite. L'école de badminton du CBR a été labellisée 4 étoiles et minibad OR Aura.

Kenzo SAYSSET FOLZ a de nouveau été félicité pour son entrée au Pôle espoirs de Voiron.

Le projet jeunes du comité et celui de la Ligue ont été expliqués.

Retour sur les résultats de la Coupe de la Loire 2025. Le CBR a la fierté d'avoir plusieurs champions de la Loire cette année.

La répartition des adhérents sur les différents créneaux d'entraînement a été détaillée.

Le classement des équipes d'interclub du CBR a été partagé. Remerciements aux capitaines.

Remerciements aux partenaires privés et institutionnels.

REMISE DES PLUMES PASS'BAD

Remise en main propre aux jeunes présents par Nathan BLEUSE. 10 jeunes ont obtenu leur plume.

RAPPORT FINANCIER

Présenté par Yohan RIVOAL, trésorier

BILAN COMPTABLE 2024 / 2025 CLUB BADMINTON DE ROANNE							
CHARGES				PRODUITS			
ACTION	BILAN 2024/2025	PREVISIONNEL 2025/2026		ACTION	BILAN 2024/2025	PREVISIONNEL 2025/2026	
POLE ADMINISTRATIF	95 345,79 €	86 870,00 €		POLE ADMINISTRATIF	74 414,19 €	70 300,00 €	
CHARGE DE PERSONNEL	79 190,93 €	72 500,00 €		SUBVENTION DIVERSES	16 749,00 €	17 000,00 €	
Salaires	52 985,29 €	55 000,00 €		COTISATIONS	37 900,00 €	38 000,00 €	
Cotisation	15 980,31 €	14 000,00 €		PARTENARIAT	750,00 €	6 000,00 €	
Formation professionnelle / bénévole	7 679,93 €	500,00 €					
Frais de déplacement professionnel	2 466,40 €	3 000,00 €					
Repas bénévoles	79,00 €						
FRAIS ADMINISTRATIF	787,68 €	370,00 €		FRAIS ADMINISTRATIF	369,00 €	300,00 €	
divers	643,32 €	270,00 €		Interet de placement	369,00 €	300,00 €	
Services bancaires	144,36 €	100,00 €					
MATERIEL	7 882,11 €	14 000,00 €		MATERIEL	3 300,00 €	9 000,00 €	
Volants plumes	6 648,00 €	12 000,00 €		Volants plumes	3 300,00 €	9 000,00 €	
Matériel	1 234,11 €	2 000,00 €					
Dépenses a venir	7 485,07 €			Produit a recevoir	15 346,19 €		
POLE SPORTIF	5 881,83 €	3 930,00 €		POLE SPORTIF			
Inscriptions (ICN/ICR/ICD)	200,00 €	150,00 €					
Frais Déplacement IC	1 796,83 €	2 000,00 €					
Tournois adultes payés	3 885,00 €	1 780,00 €					
POLE EDUCATIF	3 776,69 €	4 000,00 €		POLE EDUCATIF	2 200,00 €	2 500,00 €	
Inscription Jeune	3 776,69 €	4 000,00 €		Facturation jeune	2 200,00 €	2 500,00 €	
POLE EVENEMENTIEL	12 445,55 €	15 000,00 €		POLE EVENEMENTIEL	32 563,35 €	37 000,00 €	
TOTAL CHARGES	117 449,86 €	109 800,00 €		TOTAL PRODUITS	109 177,54 €	109 800,00 €	
			DEFICIT 8 272,32 €				

Après avoir détaillé les charges et produits de l'exercice comptable, le trésorier a annoncé un déficit de 8272,32 qu'il explique en grande partie par l'augmentation de la masse salariale.

Le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale avec une majorité de 53 voix (13 voix contre, 12 abstentions).

PRÉSENTATION DES CRÉNEAUX 2025/2026

Présenté par Kévin FORESTIER, salarié

Ci-dessous, les créneaux 2025/2026 sous réserve d'acceptation de la Mairie de Roanne.

PLANNING HEBDOMADAIRE 2025/2026 (sous réserve de validation municipale)									
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE		
08H									
09H			09H / 10H30 MINIBAD / POUSSINS				09H / 12H CRENEAU FAMILLE	09H / 12H SENIORS	09H / 12H JEU LIBRE OUVERT A TOUS
10H			10H30 / 12H MINIBAD / POUSSINS						09H / 12H SENIORS
11H									
12H			12H / 13H30 ENTRAINEMENT BENJAMINS / MINIMES						
13H									
14H									
15H									
16H		15H45 / 17H15 SECTION SPORTIVE JEAN DE LA FONTAINE		15H45 / 17H15 SECTION SPORTIVE JEAN DE LA FONTAINE			14H / 18H JEU LIBRE OUVERT A TOUS		14H / 18H EVENEMENTIEL CLUB
17H	17H / 18H30 MINIBAD / POUSSINS	17H15 / 18H BABYBAD	17H15 / 18H SENIORS	17H15 / 18H BABYBAD	17H15 / 18H SENIORS	17H / 18H30 MINIBAD / POUSSINS	17H / 18H30 ENTRAINEMENT CADETS / JUNIORS		
18H		18H / 20H COLLECTIF ESPOIR	18H / 20H JEU LIBRE ADULTES P / NC	17H / 20H COLLECTIF ESPOIR	18H / 20H COLLECTIF ESPOIR				
19H	18H30-19H / 20H30 INITIATION ADULTES DEBUTANTS / NC			18H / 20H JEU LIBRE ADULTES N / R / D	JEU LIBRE ADULTES COLLECTIF INTERCLUBS	18H30 / 20H ENTRAINEMENT CADETS / JUNIORS			
20H		20H / 22H ENTRAINEMENT ADULTES N R D	20H / 22H ENTRAINEMENT ADULTES D P		20H / 23H JEU LIBRE ADULTES OUVERT A TOUS				
21H						20H / 23H JEU LIBRE OUVERT A TOUS			
22H		22H / 23H SITUATION DE MATCHS	22H / 23H SITUATION DE MATCHS						
23H									

Ces créneaux ont été réfléchis dans un objectif de :

- trouver un équilibre entre jeunes et adultes
- trouver un équilibre entre entraînement et jeu libre
- éviter les fortes affluences sur les créneaux de jeu libre afin d'éviter l'attente
- faire face au manque de mixité de niveau sur les créneaux de jeu libre
- prioriser un entraînement aux N/R/D+ et un jeu libre collectif interclub afin de faire monter le niveau des joueurs roannais

→ Le tout avec autant de créneaux horaires malgré la croissance du club.

Les créneaux proposés dans différents clubs ligériens ont ensuite été partagés.

LES NOUVEAUX STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Présenté par Cyrille CHANAL, président

Les nouveaux statuts et le règlement intérieur ont préalablement été envoyés à l'ensemble des adhérents afin qu'ils puissent en prendre connaissance avant l'Assemblée Générale.

Les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur ont été approuvés par l'assemblée générale, suite à un vote à main levée à majorité des voix (46 voix pour, 23 voix contre, 9 abstentions).

Ci-dessous, les modifications apportées aux statuts :

Article 1 : Objet - Siège

Ancienne version : Objet limité à la pratique et au développement du badminton.

Nouvelle version : Objet élargi à « la pratique de l'éducation physique et des sports »,

notamment « badminton et jeu de volant ».

Le siège social est maintenant précisément fixé :

Nauticum – rue Général Giraud – 42300 ROANNE

Auparavant, il était indiqué comme situé sur « l'agglomération roannaise ».

Mention ajoutée :

« L'association s'interdit toute manifestation ou discussion à caractère politique ou confessionnel. »

La nouvelle version de l'article 1 a été rédigé comme suit :

TITRE 1 - OBJET ET COMPOSITION DE L'ASSOCIATION

Article 1 : Objet - Siège

L'association dite "Club de Badminton de Roanne" dont le sigle est CBR42 a pour objet la pratique de l'éducation physique et des sports, et plus particulièrement du badminton et du jeu de volant.

Sa durée est illimitée.

Elle a son siège social au Nauticum – rue Général Giraud – 42300 ROANNE

Elle a été déclarée à la Préfecture de Roanne en date du 10 juillet 1985

L'Association s'interdit toute manifestation ou toute discussion présentant un caractère politique ou confessionnel.

Article 2 : Membres

Ajout d'une nouvelle catégorie : « membres d'Honneur »

Définition des conditions d'attribution et droits associés : exonération de cotisation

Article 3 : Perte de la qualité de membre

Reformulation et précision sur les procédures disciplinaires

Lettre recommandée exigée pour les convocations en cas de radiation

Article 4 : FFBaD

Mise à jour des affiliations :

Précision du nom des structures : FFBad, ligue AURA, comité de la Loire

Reformulation légère sans changement de fond

Article 5 : Élection du Conseil

Processus électoral complètement revu :

Introduction du vote par liste (entre 7 et 15 noms)

La tête de liste est candidate à la présidence

Détail du système en cas d'absence de liste : passage à un scrutin uninominal à deux

tours

Procédure de procuration autorisée (max. 2 procurations/personne)

Suppression de la phrase : « Le conseil sortant propose le nombre de membres à élire... »

Article 6 : Réunions du Conseil

Nouvelle fréquence obligatoire : au moins 1 fois par trimestre (contre 3 fois par an précédemment)

Article 7 : Exercice comptable

Nouvel article, précisant les dates :

Du 1er septembre au 31 août

Article 8 : Assemblée Générale

Ajout de la procédure de convocation : 15 jours avant, avec ordre du jour fixé par le Conseil

Précision sur le taux de remboursement des frais fixé par l'AG

Fixation du taux des cotisations par l'AG

Confirmation du droit de vote pour les membres de plus de 16 ans

Article 9 : Conditions de vote

Nouvelle section dédiée

Quorum : ¼ des membres requis

Si non atteint, seconde AG possible après 6 jours

Article 10 : Représentation

Ajout : Le Président peut déléguer temporairement la représentation à un autre membre

Articles 11–13 : Modification, Dissolution, Dévolution

Détails précis sur :

Quorum requis

Majorités nécessaires pour adopter une modification ou une dissolution

Désignation de commissaires à la liquidation

Répartition de l'actif net

Articles 14–15 : Notifications & Dépôts

Mise à jour de la référence juridique (article 3 du décret du 16 août 1901)

Envoi des statuts à la FFBaD via la Ligue Régionale

TARIFS DE COTISATION 2025/2026 *Présenté par Cyrille CHANAL, président*

La proposition d'augmentation des tarifs de cotisation est expliquée par le déficit de 9000€, l'augmentation de 11€ à 15€ du comité 42 et par l'augmentation du tarif des volants.

Cette augmentation s'intégrera dans le plan de retour à l'équilibre au niveau des finances du club dont la stratégie est la suivante :

- 3000€ à trouver au niveau du partenariat
- 3000€ à trouver en événementiel et prestations
- 3000€ grâce aux cotisations et avantages club

La proposition de tarifs est la suivante :

- Adhésion : 175€ au lieu de 150€ et 95€ au lieu de 90
- Remboursement de tournois : forfait de 10€ pour 2 tournois du club + la Coupe de la Loire en intégralité.

Ces tarifs de cotisations ont été approuvés par l'assemblée générale avec une majorité de 47 voix (21 voix contre, 10 abstentions).

ELECTION DES NOUVEAUX MEMBRES DU CA SUR LES PLACES À POURVOIR

Membres sortants : Antoine MAZOYON, Adrien MERCIER, Yohan RIVOAL et Jordan PEDREIRO

Membres candidats : Lauriane THOMACHOT et Ali BASLIK

Sont élus : Lauriane THOMACHOT, avec 55 voix; et Ali BASLIK, avec 53 voix.

PRISE DE PAROLE DU VICE PRESIDENT DU COMITE 42 ET ELECTION DES DELEGUES CODEP 2025/2026 ET LEURS SUPPLÉANTS

Laura BASTIAT, Elodie MORLEC et Nathan BLEUSE se portent candidats aux élections des délégués CODEP 2025/2026.

Kévin FORESTIER, Xavier LAGRANGE et Eloïse TOUZET se portent volontaires pour être suppléants des candidats ci-dessus aux élections des délégués CODEP 2025/2028.

QUESTIONS DIVERSES

RAPPORT MORAL

QUESTION : Ne pensez-vous pas que le manque d'inscriptions des tournois des mois de mars et mai est lié à une mauvaise organisation (tardive) et lié aux choix des dates ?

RÉPONSE : Les dates ont été discutées en concertation entre le président et un adhérent juge arbitre. Quant au tournoi du mois de mai, il nous a été impossible de trouver un JA certifié en raison des championnats de France qui avaient lieu en parallèle.

QUESTION : Les bons d'achat +deBad en tant que récompenses de tournois ne sont pas appréciés en raison de leur date limite d'utilisation, du montant dérisoire et du peu de catégories d'articles concernées. N'est-il pas possible de revenir aux paniers garnis ou d'offrir des boîtes de volants ?

RÉPONSE : Nous avons proposé des bons d'achats car nous avons également eu des retours négatifs sur les paniers garnis en raison du fait qu'ils contiennent souvent de la viande ou de l'alcool. Nous pensions donc satisfaire davantage de personnes avec des bons sur le thème de notre passion commune : le badminton. La boîte de volants est une bonne idée. A réfléchir.

PRÉSENTATION DES CRÉNEAUX 2025/2026

QUESTION : avec du recul, pensez-vous que la répartition des créneaux que vous avez mise en place est pertinente?

Réponse : oui. Nous avons eu de nombreux retours positifs. Le seul bémol est le créneau jeu libre N/R qui était souvent très peu rempli en raison du faible nombre d'adhérents concernés. Nous avons apporté des correctifs sur les créneaux 2025/2026.

LES NOUVEAUX STATUTS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

QUESTION : la forme des documents ne me semble pas correcte.

RÉPONSE : Nous nous sommes basés sur le modèle type d'un club de badminton qui a été créé par la ligue AURA.

QUESTION : Vous proposez une élection par liste. N'avez-vous pas peur que l'équipe élue manque d'opposition dans les décisions qu'elle devra prendre ?

RÉPONSE : Dans un club qui se professionnalise, il est nécessaire d'avoir une équipe fiable qui aura un projet pour le club. le CA actuel avait formé une équipe en amont, ses membres étaient tous réunis autour d'un même projet et pourtant, ils n'étaient pas tous d'accord sur les décisions à prendre.

QUESTION : Vous souhaitez changer la date de fin d'exercice comptable au 01/09. Cela signifie que l'AG devra avoir lieu en début de saison et non en fin de saison tel que c'est le cas actuellement. En avez-vous conscience ?

RÉPONSE : cette décision avait été prise par rapport à la licence qui se termine au 31/08. Nous n'avions effectivement pas pensé à la conséquence de la date de l'AG.

QUESTION : pourquoi avez-vous changé la quantité et la nature des tournois remboursés ?

RÉPONSE : cette décision est liée au déficit.

TARIFS DE COTISATION 2025/2026

QUESTION : Pourquoi avoir augmenté de 25€ les tarifs à 150€ et seulement de 5€ les tarifs à 90€ ?

RÉPONSE : les tarifs de 90€ concernent les baby et seniors, créneaux que nous souhaitons développer. Les 5€ correspondent à l'augmentation de 4€ que le club devra verser à un tiers.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

Le 26 juin 2025,
Signature du président,
Cyrille Chanal



Signature de la secrétaire,
Claire Peyrache

